

# LES ECHOS DE PLOGONNEC

BULLETIN  
MUNICIPAL

Mars 2025

HORAIRES

Mairie 02.98.91.72.06

Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi

8h45—12h

14h—17h30

Samedi 9h—12h

Fermée les samedis  
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Les chiffres de 2024  
de la commune

Finances

L'impact carbone de  
nos usages  
numériques

Devoir de mémoire  
Mûr du souvenir

Extrait du discours

Cérémonie des vœux du 11 janvier 2025

Traditionnellement, j'aime adresser un message particulier aux nouveaux arrivants sur la commune à qui nous souhaitons la bienvenue et que nous invitons à découvrir la très belle qualité de vie dont nous bénéficions à Plogon nec. Commerces, services, écoles, accueil des jeunes enfants, associations, médiathèque, équipements sportifs et de loisirs, chemins de randonnée, sont autant d'atouts dont dispose notre commune. J'aime également à répéter que Plogon nec, petite ville à la campagne est idéalement placée entre la mer et la ville:

- ◆ La mer avec la magnifique baie de Douarnenez
- ◆ La "grande ville" de Quimper qui vous propose à courte distance hôpital, cliniques, collèges, lycées, universités, gare (entièrement rénovée), services de bus sur l'ensemble de l'agglomération, cinémas, théâtre, piscines et bientôt une grande salle de sports et de spectacles.

Comme chaque année, cette cérémonie est l'occasion pour moi de saluer et de remercier l'ensemble de l'équipe municipale qui travaille depuis maintenant 5 ans à la conduite et au développement de notre commune. Ce travail de l'ombre est souvent méconnu de nos administrés. Il est pourtant indispensable à votre bien être et à votre quotidien dans de multiples domaines.

Evidemment, j'associe l'ensemble des Services Municipaux à ces remerciements. Ils accompagnent les élus dans la mise en œuvre de nos multiples compétences (Administration, Finances, Services scolaires et périscolaires, Restauration scolaire, entretien des locaux, Services Techniques pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts). Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous les remercions très sincèrement pour leur professionnalisme, leur compétence, leur implication et leur disponibilité.

Puisque j'évoque le rôle indispensable des élus et des agents des collectivités, je souhaite évoquer le comportement inadmissible de certains administrés. Plusieurs élus, y compris dans des communes proches, ont subi des agressions verbales ou physiques. Ce sont des comportements de voyous qui ne méritent aucune complaisance. Merci à notre police, gendarmerie et justice de nous soutenir face à ce risque devenu quasi viral.

Vous vous souvenez que l'an dernier nous avons subi la tempête CIARAN.

Cette année, c'est l'Archipel de Mayotte qui a subi un cataclysme terrible et nous avons découvert avec stupeur les conditions de vie de nos compatriotes de ce département français. Les habitants ont pour la plupart perdu le peu qu'il possédait. Au titre de la solidarité, notre Conseil Municipal a voté une aide de 1 500 euros pour apporter notre soutien à la population de Mayotte.

L'an dernier, je vous ai raconté un rêve que je faisais parfois. Dans ce rêve, nous jetions à la poubelle toutes les tares de notre société (dictateurs, guerres, épidémies, pauvreté, dérèglement climatique, pollutions, catastrophes naturelles, rejet des différences ...)

Force est de constater que c'est raté, le camion poubelle n'est pas passé.

Mais je n'ai pas envie de rester sur cet échec et je vous propose de continuer à rêver à ce monde meilleur et heureux. J'ai lu récemment une citation de John Lennon, qui disait:

*"Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie.*

*Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serais grand.*

*J'ai répondu heureux.*

*Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question.*

*J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie."*

Alors je vous propose de réveiller la part d'enfant qui sommeille en vous et pour cela, j'ai un invité surprise,  
**LE PERE NOEL.**

Dans sa hotte il nous amène plein de cadeaux : *la paix dans le monde, la santé pour tous, un logement décent pour toutes les familles, de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante, une planète propre et respirable, de la tolérance, du rire et de la bonne humeur, la liberté, l'égalité et la fraternité ...*



Et pour compléter, un petit texte extrait du livre  
« Le Petit Prince » de Antoine de Saint Exupéry

*C'est une folie de haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'on a échoué.....*

*C'est une folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une d'elles vous a trahi, de ne croire plus en l'amour juste parce qu'un d'entre eux a été infidèle, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allé dans la bonne direction.*

*Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle.*

*Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ ...»*



Vous savez que j'ai également l'habitude de parler de notre beau pays « la France ».

Plusieurs événements ont encore marqué cette année 2024. En premier lieu, les élections européennes du mois de juin dont les résultats auront entraîné des conséquences lourdes sur notre scène politique française.

Face à ces résultats, le Président de la République a décidé la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Les résultats de ces élections ont validé la constitution de 3 grands groupes sans majorité apparente.

En conséquence, nous vivons une pénible période d'incertitude et d'instabilité politique qui a déjà conduit à la démission d'un gouvernement après quelques semaines d'installation.

Le nouveau gouvernement constitué fin décembre pourra t'il durer?

Espérons que nos représentants nationaux sauront faire passer l'intérêt général du pays au-dessus de leurs ambitions personnelles.

Fort heureusement, dans ce contexte peu réjouissant, nous avons vécu, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, un formidable moment de joie et de bonheur collectif.

La France et Paris ont montré au monde entier des images magnifiques dont nous garderons le souvenir pour longtemps.

N'en déplaise à certains oiseaux de mauvaise augure, notre pays a montré sa capacité à organiser un événement d'une telle ampleur internationale.

Au début de mon discours, je vous ai déjà fait part de ma conviction que Plogoniec est une commune où il fait bon vivre. Cette année encore votre équipe municipale a travaillé à rendre votre quotidien le plus agréable possible.

Un mot d'abord sur les finances de notre commune, et comme l'an dernier, je vous confirme que le contexte est compliqué et nous oblige encore à de la rigueur, de la prudence et des arbitrages parfois difficiles.

Les annonces du gouvernement en matière de rigueur budgétaire, sans doute indispensable, ne sont pas de nature à nous rassurer.

J'en profite pour vous rappeler que les communes sont contraintes à présenter des comptes à l'équilibre et ne peuvent donc pas générer de déficit.

Annick PHILIPPE, notre Adjointe aux Finances, vous propose, dans ce numéro des Echos une présentation de notre exercice 2024 et de nos perspectives 2025.

Au cours de cette année 2024, notre équipe municipale en charge de l'animation culturelle et nos très dynamiques associations vous ont proposé une multitude de manifestations (animations sportives, théâtre, spectacles, concerts, lotos, troc et puces, pardons des chapelles, salon des couteaux, fête de la musique, kermesses des écoles, téléthon, marché de Noël, ...). Et 2025 sera encore une année riche en projets.

Parmi les sujets majeurs sur lesquels nous travaillons et qui va voir le jour dans les années futures, il y a évidemment le projet du pôle santé. Nous devrions avoir la belle opportunité de pouvoir accueillir sur notre commune 2 jeunes médecins. La première devrait s'installer au second semestre. A court terme, elle occupera les locaux situés sous la Mairie. Cet espace a déjà été occupé par un médecin il y a quelques années.

Pour ce qui concerne notre agglomération (QBO), l'année 2025 va voir la livraison et le démarrage de plusieurs projets majeurs (Gare et Grande Salle à Quimper, Médiathèque à Briec, ...)



Pour Plogonnec, nous allons entamer la réflexion et la réalisation de l'implantation des **Points d'Apports Volontaires (PAV)**. Cette démarche s'inscrit dans l'obligation de mieux gérer nos déchets. Nous devons apprendre à réduire et à mieux trier nos déchets. Cela va évidemment nous demander de modifier nos habitudes mais il en va de la sauvegarde de la planète que nous allons transmettre à nos enfants. Vous serez rapidement informés et consultés pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour terminer, je vous propose ci-dessous, un extrait d'un texte écrit, chanté et dansé par les jeunes danseurs du cercle des Eostiged Ar Stangala. Ce texte remet en cause pas mal d'idées reçues sur notre belle jeunesse. Soyons en persuadés, ils sauront relever les immenses défis du futur.

*On nous dit que notre monde ne tient qu'à un fil  
On nous dit que notre vie sera difficile  
On nous dit que les jeunes n'ont pas de conviction  
On nous dit que l'on manque de détermination  
On nous dit que notre culture est en péril  
On nous dit qu'on a oublié nos racines  
On nous dit qu'on n'accepte pas tout ça  
On nous reproche notre manque d'esprit citoyen  
Qu'on regarde ailleurs, au loin, où il n'y a rien  
Que cette jeunesse est soumise, au pied du mur,  
À un futur égocentrique et sans culture  
Ce tableau morose ne nous décrit pas  
Nous voulons peindre une autre jeunesse  
Une fresque qui nous décrit vraiment nous  
Une [qui est] fraîche, vivante, pleine d'espoir et de couleurs  
Unis, ancrés, solidaires, optimistes  
Expérimentateurs, bougeant, divers, bouillonnants  
Libres, uniques, engagés, pacifistes  
Inspirés, vivants, prompts à l'effort, motivés, rassemblés  
Notre quotidien est angoissant et incertain  
Mais il est plein d'espoir, de hâte aux lendemains  
Et nous nous engageons, nous expérimentons  
Parfois nous échouons, souvent nous réussissons  
À vaincre l'idée de ce monde qu'on nous annonce  
À vaincre la peine/la douleur en construisant notre idée  
Et de notre ancrage construire une diversité*

# Vie municipale

## Stop aux dépôts sauvages et aux incivilités

Notre commune dispose d'un environnement exceptionnel qu'il convient de préserver à tout prix. La municipalité met tout en œuvre afin que cette qualité de vie soit maintenue voire améliorée.

Aussi, il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la propreté de nos rues et de nos espaces publics.

Par ailleurs, très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères et de déchets jonchent les pieds des containers de tri. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréable les lieux pour les personnes qui trient correctement.

La commune de Plogonnec vient de valider en Conseil Municipal une amende de Police de 150€ ( correspondant au coût de l'enlèvement) en cas de preuves avérées des responsables. Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie.



## Règlement général sur la protection des données

La commune, en sa qualité de responsable de traitement, est soucieuse de la protection des données personnelles. Elle met en œuvre tous les moyens techniques, physiques et logiques pour respecter les principes du **Règlement Général à la Protection des Données (RGPD)** ainsi que la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 dit Loi Informatique et Libertés.

Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la gestion de l'ensemble des services internes (Etat-Civil, urbanisme, élections, actions sociales, affaires scolaires, loisirs, services techniques, communication, ressources humaines, contentieux et réclamations, environnement et agriculture, etc.) réglementée par la loi française, soit dans les missions de services publics soit pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

Elles sont enregistrées et transmises aux services de la collectivité territoriale en charge de leur traitement, dans la limite de leurs attributions respectives. Elles sont également transmises aux organismes compétents, dans la limite de leurs missions et des traitements (Trésor Public, CAF, Préfecture, Tribunal, Conseil Départemental, Police, Gendarmerie, CCAS,

DDTM, DGFIP, QBO, bailleurs sociaux, etc.)

Les données personnelles sont conservées et traitées en base active pour la seule durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie, puis elles seront versées en archives intermédiaires pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles seront conservées.

Vous avez des droits sur vos données selon la base légale déterminée : accès, rectification, opposition, effacement, limitation. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande :

Mairie de Plogonnec

4 rue de la Mairie 29180 Plogonnec

[dgs@plogonnec.fr](mailto:dgs@plogonnec.fr)

ou à notre délégué à la protection des données :

[protection.donnees@cdg29.bzh](mailto:protection.donnees@cdg29.bzh)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## Les chiffres de 2024 de Plogonnec

### Etat civil

L'année 2024 compte **24 nouvelles naissances** sur la commune de Plogonnec dont 15 filles et 9 garçons. Soit 4 de plus par rapport à l'année 2023.

**12 mariages** ont été célébrés à la mairie, soit 3 mariages de moins que l'année dernière.

**9 PACS** ont été signés en 2024, là aussi en baisse.

Concernant les décès, le Service Etat Civil a enregistré **48 décès**, soit 10 de moins qu'en 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissance	30	32	35	25	24	20	24
Mariage	7	10	7	12	13	15	12
Décès	45	46	46	35	45	58	48
PACS	10	12	9	10	8	13	9

### Urbanisme

En 2024, **37 permis de construire** ont été déposés, soit 12 de plus qu'en 2023.

**86 déclarations préalables de travaux** ont été reçues l'année dernière, contre 88 en 2023.

**3 demandes de permis de démolir** et **3 permis d'aménager** ont été déposés auprès du Service Urbanisme en 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Certificat d'urbanisme	72	96	84	114	85	88	101
Permis de construire	19	29	25	25	25	25	37
Déclaration préalable	42	40	38	57	77	88	86
Permis de démolir	2	2	4	4	2	3	3
Permis d'aménager	0	0	1	3	3	2	3
Autorisation de travaux	2	5	0	4	1	8	3

### Mutuelles communales

En ce début d'année, beaucoup d'entre vous constate une augmentation significative du coût de leur mutuelle santé.

Nous vous rappelons que la commune à convenu avec 3 partenaires :

AXA, MUTUALIA et GROUPAMA, afin d'offrir à ses habitants la possibilité d'accéder à une couverture santé à des tarifs compétitifs. Aucune condition n'est exigée pour adhérer à une mutuelle communale, si ce n'est de **résider dans la commune**. Autrement dit, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, limite d'âge, ou conditions de ressources.

N'hésitez pas à les solliciter pour comparer et optimiser vos contrats selon vos besoins du moment.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des différents prestataires.

**AXA** : Maiwenn BOCQUET : 06 40 43 14 36 ou maiwenn.bocquet@axa.fr ; Fabienne DENNEIL : 06 45 96 60 16

**MUTUALIA** : Carole RELAND : 07 87 37 69 58 ou reland.carole@mutualia.fr

**GROUPAMA** : Anne Sophie LE FUR et Florian ORTY 02 98 91 73 73 / alefur@groupama-loire-bretagne.fr ou forty@groupama-loire-bretagne.fr

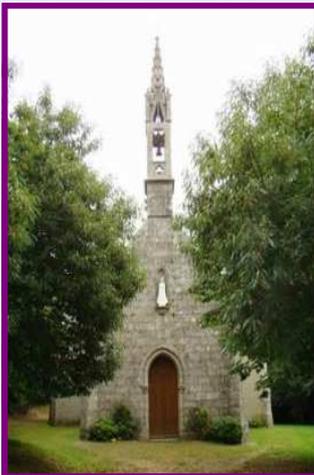


## Zoom sur la chapelle de la Lorette

La chapelle de la Lorette est un édifice de style néo-gothique, construite en 1872 sur le terrain du « Leurguer » de la famille BOZEC habitant de la ferme voisine de Kérivoal.

Elle fait suite à une chapelle plus ancienne qui se trouvait plus bas au bord de la voie ferrée Meil Steïr.

Elle fut à l'origine de la reprise d'intérêt des habitants de Plogonnec pour leurs nombreuses chapelles.



### L'extérieur

Le chevet de la chapelle est plat, ce qui a permis un heureux placement de la sacristie. Les murs sont couverts de ciment, à l'exception des pierres d'angles. Le clocher élancé, à pinacles et gâbles aveugles renforce l'impression de hauteur du bâtiment et reprend bien les proportions en usage dans les clochers du même style réalisé bien antérieurement au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### L'intérieur

L'intérieur de la chapelle est entièrement enduit à l'exception des entablements et de la sablière qui reprend ça et là des éléments de celle de l'ancienne chapelle. Le croisillon sud du transept conserve quelques ex-voto.

Les statues anciennes du XVII<sup>e</sup> sont celles de Saint Michel, de Saint Gabriel, de Notre-Dame de Lorette et de Saint Jean.

On trouve également deux statues d'évêques du XVIII<sup>e</sup> siècle en bois polychrome et d'allure assez fine. Il s'agit de Saint Eugène et de Saint Cadou.

La maîtresse vitre est une œuvre de 1946 de l'atelier du maître-verrier Le Bihan-Saluden, sur un carton de A. Noël, avec la collaboration d'Y. Dehais et P. Toulhoat, et ensuite restaurée par Alain Gall, de Guengat, en 1975 et 1976.

Depuis une vingtaine d'années l'association du quartier de la Lorette a largement contribué à la remise en état des lieux et du placître. Le pardon a lieu le dernier dimanche de mai.

## Vide jardin le 16 novembre 2025

### Qu'est qu'un vide jardin ?

C'est un lieu de rencontre entre passionnés.

C'est un lieu d'échanges entre exposants et visiteurs.

C'est comme un vide-greniers car il n'y a rien à jeter mais tout à partager.

### Qu'est ce qu'on peut y trouver ?

- ⇒ Des plants bien résistants
- ⇒ des contenants bien élégants
- ⇒ Des livres pour s'initier
- ⇒ Des confitures à déguster
- ⇒ Des fruits et des légumes fraîchement cueillis
- ⇒ Des graines en pots bien remplis
- ⇒ Des animations, des conseils d'amis

**Un rendez-vous qui se prépare de longue date !  
Avec des infos dans chaque édition.**

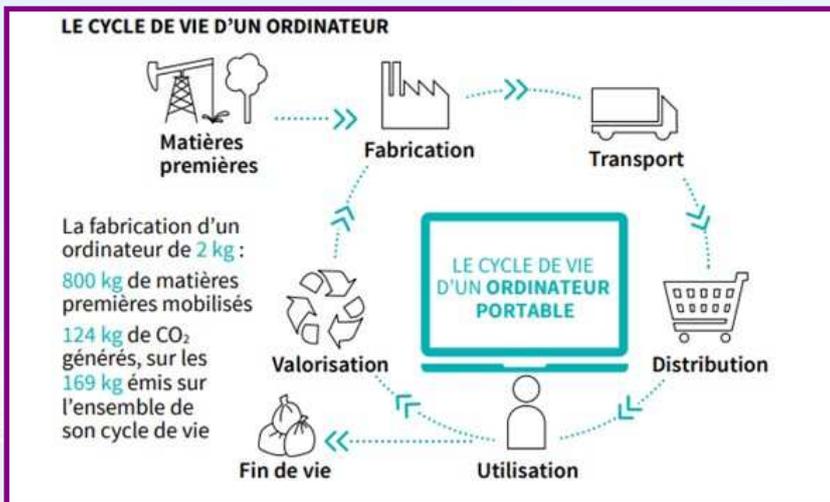


## L'impact carbone de nos usages numériques

Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien. Amélioration du partage de l'information, rapidité des échanges, ces nouvelles pratiques s'invitent dans notre vie et notre travail. Même en limitant les déplacements et le gaspillage de papier, leur impact carbone sur l'environnement n'est pas à négliger.

Multiplication des équipements, consommations d'énergie et de matières premières, pollutions, production de e-déchets ... Découvrez dans cette rubrique quelques bonnes pratiques pour un usage plus vertueux de la technologie tout en protégeant votre budget !

### Comprendre et agir sur le cycle de vie des équipements



En moyenne, il faut mobiliser de 50 à 350 fois leur poids en matières pour produire des appareils électriques à forte composante électronique, soit par exemple 800 kg pour un ordinateur portable et 500 kg pour une box Internet.

Une des solutions ? Garder plus longtemps ses équipements

Phénomènes de mode, évolution rapide des technologies, ... Nos ordinateurs, tablettes, smartphones, objets connectés sont pourtant encore souvent en état de marche quand nous les remplaçons. Faire durer nos équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts : passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50 % son bilan environnemental.

### L'impact des e-déchets



Quelques astuces : évitez de remplacer vos équipements numériques sur un coup de tête ou suite à une offre promotionnelle. Privilégiez la réparation au remplacement en cas de panne.

Ménager la batterie de vos équipements, ne laisser pas votre téléphone en charge toute la nuit, votre pc portable branché en continu.

Ces pratiques entraînent : une **usure prématurée** de la batterie, **des surchauffes et dégradations** des composants internes et une **autonomie réduite** après un an d'utilisation.

A faire :

Passer d'une charge de batterie de 20% à 80% usera moins la batterie de votre téléphone ou pc que de passer d'une charge de 0 à 100%. Ne faites pas de charge maximale de vos appareils

Entretenez-les et installez des protections contre les virus et les malwares: vous éviterez des pannes et ferez des économies

Pensez au don, à la vente d'occasion quand vous les remplacez et qu'ils sont encore en état de marche : le réemploi prolonge leur durée de vie.

Le reconditionnement augmente aussi la durée de vie des équipements. Il limite la consommation d'énergie et de matières premières, ainsi que la production de e-déchets. Le principe : remettre sur le marché des ordinateurs et des téléphones : après les avoir nettoyés, révisés et vérifiés, les vendeurs remettent sur le marché un équipement plus performant et en très bon état. Même s'il est généralement plus cher qu'un simple appareil d'occasion, il bénéficie d'une garantie légale de conformité de 2 ans.

### Choisissez des appareils porteurs de labels environnementaux

Économiques, recyclables, réutilisables ou réparables. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé, Ces labels vous garantissent de faire un achat responsable

 L'Ange Bleu	Ordinateurs, imprimantes, téléphones portables
 TCO	Ordinateurs, écrans, tablettes et téléphones portables
 EPEAT	Ordinateurs et écrans
 Écolabel Nordique	Ordinateurs et imprimantes

# Finances

En ce début d'année 2025, nous entamons la dernière période effective de notre mandat électoral.

Sur ces 5 dernières années, beaucoup d'évènements inattendus ont contrariés nos projets : COVID et confinements, contexte inflationniste, montée des taux d'intérêts, crise du bâtiment, pénurie de main d'œuvre, guerre en Ukraine, crise de l'énergie... et cette nouvelle année budgétaire s'annonce encore dans un contexte très incertain. La crise politique en cours nous prive au moment de l'élaboration de notre budget d'éléments confirmés sur notre cadre financier. Nous avons donc par prudence retenu les mesures annoncées en fin 2024 par le gouvernement Barnier de contributions des collectivités locales au redressement des comptes publics. Les incidences des différentes mesures annoncées impacteraient notre capacité d'autofinancement 2025 d'environ 45 à 50 000 € :

<p>3 points d'augmentation augmentation de la cotisation CNRACL (cotisation retraite des agents titulaires) Environ 20 000 €</p>	<p>Plus de remboursement TVA sur les dépenses de fonctionnement entretien des bâtiments : Environ 5 000 €</p>	<p>Baisse du taux de remboursement du fond de compensation TVA de 1.554 % sur les investissements Environ 20 000 €</p>
--	---	--

Nous avons aussi retenu une stabilité des dotations de fonctionnement qui nous sont versées annuellement et misé sur une réévaluation de nos bases fiscales de 1.70% (niveau inflation 2024).

# 2024

L'excédent de fonctionnement provisoire\* dégagé sur l'exercice 2024 est de 439 112 €.

Le résultat estimé au budget initial était de 326 393 €.

\*A la date du vote de notre budget 2025, la trésorerie n'a pas validé nos comptes 2024, ils restent donc sous la mention "provisoire".



A noter sur l'exercice 2024, la poursuite de la progression du produit de nos services restauration, périscolaire et accueil de loisir. Entre recettes familles et aide CAF + 36 000 €, cette évolution s'est réalisée avec des moyens constants et ce grâce au professionnalisme de nos responsables d'équipe et de nos agents. Le service est actuellement à son fonctionnement optimal. Une majorité d'enfants scolarisés à Plogoniec en bénéficient. Il répond à une situation de plein emploi et un réel besoin des familles. Parfois limités par un cadre réglementaire, et des taux d'encadrement, nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire toutes les demandes.

Ce constat nous conforte cependant dans nos prises de décisions et confirme le besoin sur la commune de le pérenniser.

La livraison du nouveau bâtiment ALSH prévue fin d'année 2025 permettra d'apporter de l'espace et du confort dans l'accueil des enfants, il permettra aussi de repenser l'organisation de la partie restauration aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux.

## Evolution de la fréquentation des accueils collectifs de mineurs sur la commune

Accueil : nombre d'heures/an, tous sites confondus pour le périscolaire matin/soir Repas préparés et servis (données en année civile)



Quelques autres recettes en progression :

Les impôts et taxes :

- ⇒ Des recettes fiscales supplémentaires : + 8 000 €.
- ⇒ Le montant des droits de mutation restitués à la commune en 2024 : 84 272 € +14 000 € par rapport à nos prévisions

Ce montant régresse d'environ 15 000 € par rapport aux dotations perçues en 2022 (99 483 €) et 2023 (99 188 €), il reflète le manque de dynamisme du marché de l'immobilier.

Les perspectives sont encore moins optimistes pour 2025.

Les recettes de locations et produits divers : + 13 000 €.

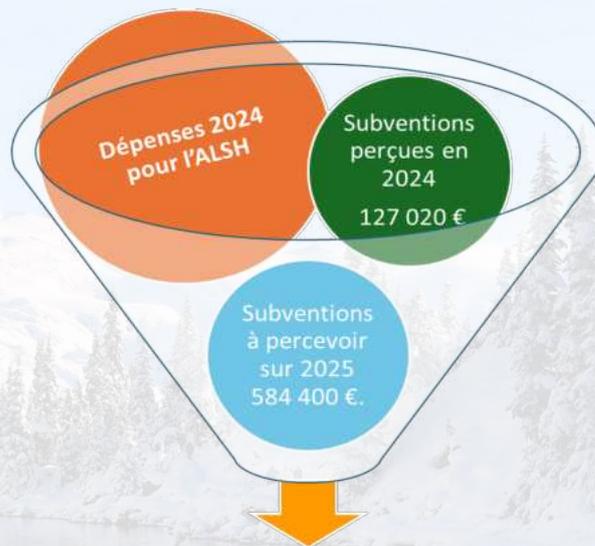
- ⇒ Globalement les recettes de locations ont été optimales.
- ⇒ Nous avons bénéficié sur l'exercice de diverses indemnités d'assurances.

### L'investissement 2024

Dépenses d'équipement payées : 1 239 598 €

Après les différentes dépenses récurrentes nécessaires au fonctionnement de nos services, associations, entretien patrimoine, nous avons engagé 2 chantiers de travaux importants :

1) Construction de l' Accueil de Loisir Sans Hébergement :



**Dépenses 2024 : 425 5615 € sur un budget global équipements inclus estimé à 1 804 162 €**

Il s'inscrit dans notre volonté de développer ce service sur la commune et sera le chantier d'investissement le plus conséquent de ce mandat.

2) L'école Jean Marie Autret à Saint Albin : 355 974 € de dépenses sur 2024, Le marché global est de 416 355 €. Subventions à percevoir sur 2025 : 80 000 €.

La réalisation de ce projet s'est imposée dans un délai contraint pour des raisons sanitaires. Nous avons fait le choix d'équipements qualitatifs assurant pour plusieurs années la pérennité de l'école. Le reste à charge de ce projet pour la commune après déduction des subventions et du remboursement de la TVA se situe autour des 270 000 €.

Ce financement est assuré par notre trésorerie.

**Au terme de cet exercice 2024, notre trésorerie est de 704 862 €.**

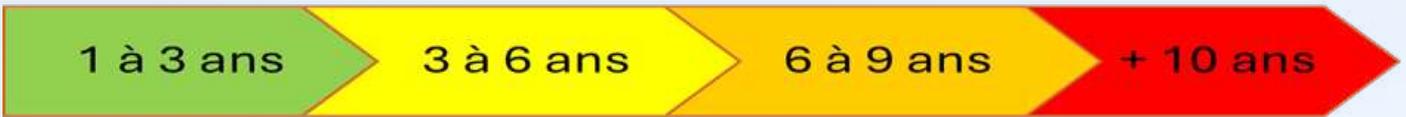


*Photo: le télégramme*

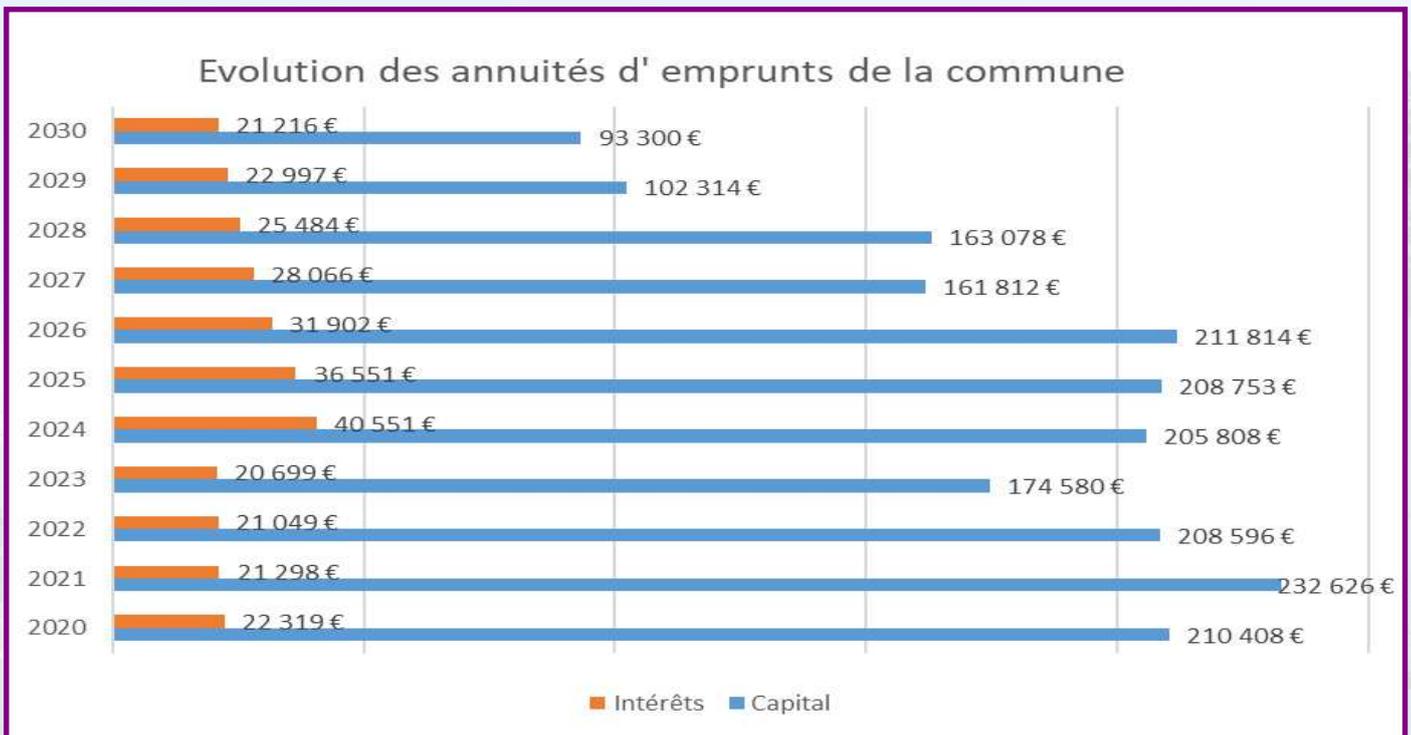
## Notre endettement :

Au 31 décembre 2024, notre dette "emprunts" est de : 1 939 315 €, la capacité de désendettement représente de 3.83 années.

### Echelle des seuils des risques de l'endettement d'une commune



Il se structure selon cet échéancier :



## L'exercice 2025

C'est dans ce contexte difficile et incertain en tenant compte des données ci-dessus que nous avons élaboré le budget 2025.

**Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.**

**Les éléments du budget 2025 :**

Fonctionnement :



Résultat prévisionnel : 325 467 €

Notre capacité d'autofinancement de nouveaux investissements sera très limitée compte tenu des dépenses déjà engagées.

Souhaitant rester optimistes, nous avons inscrit dans les dépenses d'équipement de l'année l'ensemble des demandes des services, associations, besoins d'entretien du patrimoine, souhaits des commissions d'élus, et ce malgré le déficit affiché dans nos comptes.

#### Investissement :



**Emprunt d'équilibre 360 759 € après affectation du résultat de fonctionnement 2025 : 325 467 €**

Nous déciderons de la réalisation des dépenses 2025 selon l'évolution de nos finances.

Nous avons priorisé les projets et aviserons au fil de l'année du report sur 2026 de quelques programmes, notre souhait restant de ne pas, sauf évènements très exceptionnels, avoir recours à un nouvel emprunt.

Dépenses d'équipement : **2 448 308 €**

- ⇒ Dont restant à réaliser sur engagements 2024 : 1 443 900 €
- ⇒ Nouveaux crédits : 1 004 408 €

Dépenses Pôle Enfance 1 442 016 €	Gros entretiens de notre patrimoine 538 341 €	Besoins des services 138 300 €	Cadre de vie 141 960€	Investissements "structurels" divers 187 691 €
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bâtiment ALSH, équipements et aménagement des abords 1 381 626 €</li><li>• Ecole JM Autret : Dépenses restant à réaliser 60 390 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Foncier 5 000 €</li><li>• Voierie 263 062 €</li><li>• Réseau (SDEF) 51725€€</li><li>• Bâtiments communaux et religieux, cimetière 218 554 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement de matériel, logiciels,</li><li>• Equipements numériques écoles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Espaces verts, jeux,</li><li>• Terrain de foot, piste BMX ...</li><li>• Chemins de randonnées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modifications PLU,</li><li>• Participation opération</li><li>• Finistère Habitat</li><li>• Poteaux éclairage public</li><li>...</li></ul>

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes attelés à développer beaucoup de services : accueil de loisirs sur les vacances, propositions culturelles et sportives en partenariat avec les associations. Ces services viennent compléter une offre déjà significative mise en place par les équipes municipales précédentes sur la commune (restauration faite sur place, accueil périscolaire sur les différents sites, accueil du mercredi etc...).

A titre comparatif des éléments sur les communes de QBO proposant les mêmes services :

Références : comptes individuels des communes. 2023	Nombre d'habitants	Recettes fiscales par habitant	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière propriété bâtie	Taux taxe foncière non bâtie
<b>Plogonnec</b>	3272	388	14.52 %	34.39 %	39.37 %
<b>Commune de la strate</b>	2400 à 3500	450	13.90 %	36.73 %	48.87 %
<b>Plomelin</b>	4357	495	15.19 %	40.22 %	49.32 %
<b>Pluguffan</b>	4300	503	16.50 %	37.50 %	52.29 %
<b>Briec</b>	5850	453	15.99 %	37.70 %	40.15 %

Dans un contexte de baisse de notre excédent de fonctionnement et de capacité d'autofinancement, la prudence reste de mise pour éviter une situation d'appauvrissement de notre capacité à investir dans des projets structurants pour les années à venir. Nous nous devons de laisser aux équipes futures la possibilité d'avoir de nouveaux projets.

## Urbanisme / cadre de vie

### Domaine du Croëzou : nouveau projet immobilier de 5 maisons en PSLA

Le Domaine du Croëzou à Plogonnec : devenez propriétaire de votre maison clé en main grâce au Prêt Social Location Accession, un dispositif d'aide à l'achat.

La commune de Plogonnec accueille un nouveau projet immobilier de 5 maisons clé en main, au Domaine du Croëzou, rue des Pins, un lotissement résidentiel situé à seulement 3 km du centre-bourg. Ce programme propose des maisons individuelles de 4 ou 5 pièces, pensées pour offrir confort, modernité, vous n'aurez plus qu'à poser vos meubles.



Ce projet s'inscrit dans une démarche facilitant l'accès à la propriété grâce au dispositif PSLA . Ce mécanisme permet aux ménages de devenir propriétaires progressivement, en combinant une phase initiale de location, avec des avantages financiers comme une TVA à 5.5% et une exonération de taxe foncière pendant 15 ans.

Les maisons, construites dans un esprit pratique et chaleureux, sont dotées de nombreux atouts :

- ⇒ Une luminosité optimale grâce aux grandes baies vitrées
- ⇒ Un système de chauffage économe en énergie (pompe à chaleur et ballon thermodynamique)
- ⇒ Des espaces extérieurs aménagés : jardin clos et annexe extérieure

Une opportunité unique d'accéder la propriété

Avec le dispositif PSLA, devenir propriétaire d'une maison neuve à Plogonnec est désormais accessible au plus grand nombre. Ce dispositif s'adresse aux ménages qui souhaitent sauter le pas de l'accès à la propriété tout en bénéficiant de conditions avantageuses.

Pour en savoir plus sur le projet ou pour découvrir le fonctionnement du PSLA, nous vous invitons à contacter IMOJA au **02 98 65 65 20** et consulter [imoja.fr](http://imoja.fr)

[https://www.imoja.fr/bien\\_a\\_acheter/maisons-du-domaine-du-croezou-plogonnec-144/](https://www.imoja.fr/bien_a_acheter/maisons-du-domaine-du-croezou-plogonnec-144/)

## Récapitulatif des autorisations d'urbanisme

Vous trouverez ci-après un descriptif succinct des autorisations d'urbanisme que vous devez réaliser **avant tous travaux** (Déclaration Préalable (DP) ou Permis de construire (PC)).

Certains cas particuliers nécessiteront un contact avec le service urbanisme 02 98 91 72 06 ou par mail [urbanisme@plogonnec.fr](mailto:urbanisme@plogonnec.fr)

Nous vous informons que vous pouvez faire vos demandes en ligne via le site internet de la mairie [www.plogonnec.fr](http://www.plogonnec.fr) / Vivre à Plogonnec / urbanisme / Dépôt en ligne des demandes... (zéro papier) ou en exemplaire papier fournir 2 exemplaires pour les DP, CU, 4 exemplaires pour les PC, PD, PA.



Un dossier déposé en dématérialisé se poursuit toujours en dématérialisé y compris pour les compléments, un modificatif, une prorogation, la DOC et la DAACT...

Vous pouvez trouver les derniers CERFA pour vos demandes papier sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

**A l'ouverture de votre chantier**, ne pas oublier de nous transmettre le CERFA Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

**A la fin de vos travaux**, n'oubliez pas de nous transmettre le CERFA Déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Ce document est demandé par les notaires lors de la vente de votre habitation.



Je modifie l'aspect extérieur :

1) Création, suppression ou modification d'ouverture → DP
2) Pose de panneaux photovoltaïques à → DP
3) Rénovation toiture → DP
4) Installation, suppression ou modification de fenêtre de toit → DP
5) Ravalement, peinture de façade, isolation thermique extérieure, bardage → DP
6) Construction d'une pergola → DP ou PC  selon la surface à cf. annexes et/ou extensions (9)

Je construis une annexe :

<p>7) Construction abri de jardin, local technique, carport, ...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Moins de 5m<sup>2</sup> de surface de plancher (SP) ou emprise au sol (ES) à aucune formalité sauf périmètre monument historique (MH) → DP</li></ul> <p><b>En zone Urbaine (Uh) du Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Moins de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES → DP</li><li>◆ Plus de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES à → PC</li></ul> <p><b>En zone A, N du Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ La SP et/ou ES limitées à 30 m<sup>2</sup> maximum</li><li>◆ Hauteur maximum : 3.5m</li><li>◆ Même îlot de propriété que la construction de logement</li><li>◆ Distance max de 20m de la construction de logement</li></ul>
<p>8) Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) → DP</p>

Je réalise une extension :

<p>9) Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, surélévation...</p> <p><b>En zone Urbaine (Uh) du Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Moins de 40m<sup>2</sup> de SP ou ES à DP sauf si le seuil de surface de plancher (150m<sup>2</sup>) est franchi après travaux → PC avec architecte</li><li>◆ Plus de 40m<sup>2</sup> de SP ou ES → PC</li></ul> <p><b>En zone A, N du Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b></p> <p><b>La SP et/ou ES seront limitées à la plus favorable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Moins de 20m<sup>2</sup> de SP ou ES → DP</li><li>◆ Plus de 20m<sup>2</sup> de SP ou ES → PC + si le seuil de surface de plancher (150m<sup>2</sup>) est franchi après travaux → PC avec architecte</li></ul> <p>+ valeur la plus favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ 30% de la SP et/ou ES existantes</li><li>◆ ou 30m<sup>2</sup> de SP et/ou ES nouvellement créées</li></ul> <p>Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Une extension en RDC créée à la fois de la SP et de l'ES, il faut prendre la plus contraignante (en général l'ES).</li><li>⇒ Une surélévation créée de la SP mais pas d'ES.</li><li>⇒ Une terrasse couverte (pergola) mais non close créée de l'ES mais pas de SP.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Hauteur maximum :<ul style="list-style-type: none"><li>- au faitage → 9 m</li><li>- à l'égout de toiture ou acrotère → 6 m</li></ul></li><li>◆ SP définitive du bâtiment et de son extension jusqu'à 250m<sup>2</sup></li></ul> <p><i>NB : La règle ci-dessus ne s'applique pas si l'extension est réalisée dans des bâtiments existants</i></p>
--

J'installe un portail ou une clôture :

<p>10) Edification ou modification de la clôture à → DP</p>
<p>11) Création ou modification de l'accès → DP</p>

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

12) Piscine	
Construction d'une piscine Bassin <b>ne dépassant pas 10 m<sup>2</sup></b> → (1*)	<b>Installation d'une piscine hors-sol</b> 15 jours par an en zone protégée - Le bassin fait <b>jusqu'à 10 m<sup>2</sup></b> →(1*)
Construction d'une piscine <b>avec abri</b> Bassin <b>ne dépassant pas 10 m<sup>2</sup></b> → DP	<b>Installation d'une piscine hors-sol</b> <b>Moins de 3 mois</b> par an Le bassin fait <b>jusqu'à 10 m<sup>2</sup></b> → <b>Aucune démarche</b>
Construction d'une piscine Bassin compris entre <b>10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup></b> → DP	<b>Installation d'une piscine hors-sol</b> <b>Plus de 3 mois</b> par an Le bassin fait <b>jusqu'à 10 m<sup>2</sup></b> → <b>Aucune démarche</b>
Construction d'une piscine <b>avec abri</b> Bassin compris entre <b>10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup></b> <b>Avec un abri jusqu'à 1,80 m de haut</b> → DP	<b>Installation d'une piscine hors-sol</b> <b>Plus de 3 mois</b> par an (15 jours en zone protégée) Le bassin fait <b>plus de 10 m<sup>2</sup> et jusqu'à 100 m<sup>2</sup></b> → DP
Construction d'une piscine <b>avec abri</b> Bassin compris entre <b>10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup></b> <b>Avec un abri de plus de 1,80 m de haut</b> → PC	<b>Installation d'une piscine hors-sol</b> <b>Plus de 3 mois</b> par an (15 jours en zone protégée) Le bassin fait <b>plus de 100 m<sup>2</sup></b> → PC
Construction d'une piscine Bassin <b>supérieur à 100 m<sup>2</sup></b> → PC	
Construction d'une piscine <b>avec abri</b> Bassin <b>supérieur à 100 m<sup>2</sup></b> → PC	
<b>Installation d'un abri</b> sur une piscine <b>déjà existante.</b> L'abri fera <b>jusqu'à 1.80m de haut</b> → <b>Aucune démarche</b>	
<b>Installation d'un abri</b> sur une piscine <b>déjà existante.</b> L'abri fera <b>plus de 1.80m de haut</b> → DP	
<b>(1*) Vous devez déposer une DP uniquement si votre terrain sur lequel va se trouver votre piscine est situé dans l'une des zones suivantes :</b> <i>Abords d'un monument historique (ABF)</i>	

Je coupe des arbres:

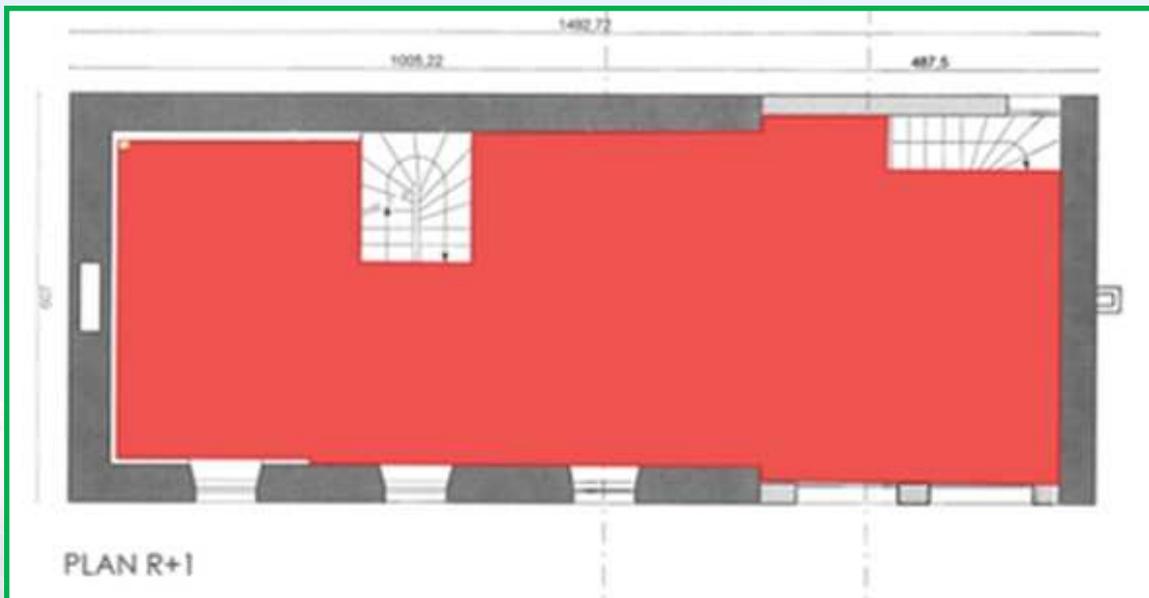
<p>13) Arbres → DP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbre classé comme espace boisé</li> <li>• Arbre constituant un élément du paysage à protéger</li> <li>• Arbre isolé dont la coupe ou l'abattage est soumis à autorisation par la délibération du Conseil Municipal</li> <li>• Arbre situé dans un espace naturel sensible (ENS)</li> <li>• Allée ou alignement d'arbres bordant une route ouverte à la circulation du publique</li> <li>• Arbre inscrit et ou situé dans un rayon de <b>500 mètres</b> autour d'un <u>monument</u></li> <li>• Arbre situé dans un <u>site patrimonial remarquable</u></li> <li>• Espèce d'arbre protégé</li> </ul>
---

### Définition de la surface de plancher

La **surface de plancher** correspond à la somme des **surfaces** de **tous les niveaux** construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction (c'est-à-dire à l'intérieur de la construction, d'un mur de façade à un autre, donc y compris les cloisons intérieures).

Toutes les surfaces, quel que soit leur utilisation, pour y vivre ou non (atelier, stockage, caves, etc.) doivent être comptabilisées.

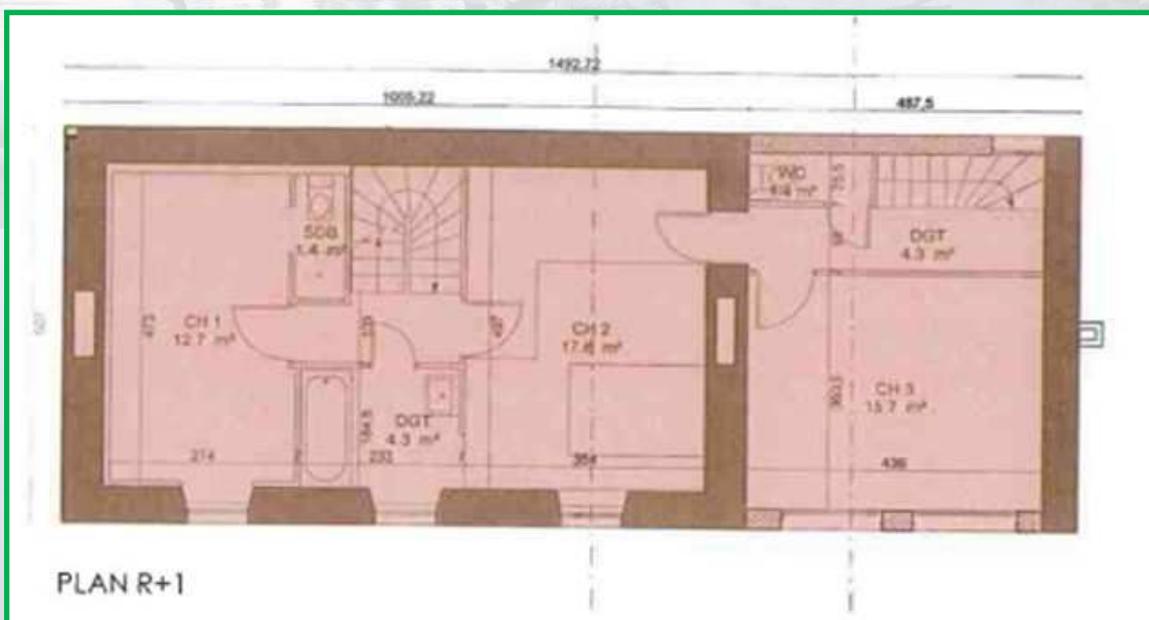
Seules les vides et trémies, ainsi que les surfaces de stationnement sont à déduire.



### Définition de l'emprise au sol

L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus.

Toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.



# Vie associative

## Courses enfants le 23 mars autour de l'EHPAD de Plogonnec

5 courses proposées par Gym pour Tous à Plogonnec

- ⇒ 10h : Minimoys 2020/2019/2018
- ⇒ 10h30 : Microbes 2016/2017
- ⇒ 10h45 : Poussins 2014/2015
- ⇒ 11h00 : Benjamins 2012/2013
- ⇒ 11h15 : course spéciale résidents Pléiades et EHPAD
- ⇒ 11h30 : 1 parcours de motricité pour les enfants nés en 2021 et après



Renseignements et inscriptions obligatoires au **06 67 75 86 01** ou par mail à [gypourtousplogonnec@gmail.com](mailto:gypourtousplogonnec@gmail.com) avant le 16 mars (pas d'inscription le jour même)

## Les enfants sont des princes

**Vous souhaitez participer au Festival « Les enfants sont des princes » le 30/07/25**

- ⇒ Porter une animation
- ⇒ Être bénévole sur l'organisation



**Prenez contact : [mairie@plogonnec.fr](mailto:mairie@plogonnec.fr) / 02 98 91 72 06**

## Spectacle Circonova « Influence » : nouvelle date !

Spectacle Circonova « Influence » le jeudi 27 mars 2025 à 20h à la salle socio culturelle Arpège.

En partenariat avec le théâtre de Cornouaille.

*Par le jonglage, les 2 artistes Guillaume CACHERA et Nicolas PAUMIER nous introduisent dans un univers sensible, poétique et plein d'humanité.*

**Billetterie en mairie.**

**Tarif : 10€**



## Cap sur la Danse : 10 Printemps !

**Samedi 17 mai à la salle socio-culturelle « Arpège »**

Dédiée à l'art dansé, cette soirée d'anniversaire sobre et intimiste, sera animée par Florence Guézennec, professeure handidanse certifiée diplômée d'état major promotion, et avec les élèves de l'école, sans oublier les handidanseurs selon leurs souhaits.

Le nombre de places étant limité, les personnes qui désirent assister à cet événement inédit et inclusif sont invitées à se renseigner par mail à [capsurladanse@outlook.fr](mailto:capsurladanse@outlook.fr)

*Légende photos : "Elégance, Simplicité" vont de pair, pour les jeunes danseuses Agathe et Nina âgées de 13 ans*



*"Antoine, 28ans, charmeur d'un autre monde, souhaite danser sur la chanson Le Géant de Papier "*



Dans le cadre de leur travail mémoriel, les Passeurs de Patrimoine ont soumis à la municipalité le projet de créer « un Mur du Souvenir » dans le jardin Alain Fily, sur la façade ouest de la médiathèque.

Après l'accord de la mairie, l'équipe dédiée de l'association a œuvré pour obtenir les autorisations nécessaires auprès des descendants et effectué les recherches de documents attestant de l'engagement de ces personnes dans la Résistance. Le travail enfin réalisé, des plaques commémoratives seront apposées à la suite de celle d'Alain Fily. Quatre de nos concitoyens natifs de Plogonnec seront mis à l'honneur.

- Cécile Bozec, employée de mairie pendant l'occupation, membre du réseau « Jade Amicol »
- L'abbé Pierre Cariou, membre de l'O.R.A. déporté, revenu des camps en 1945.
- Marie Anne Cuzon, membre du réseau « Pat O'Leary », déportée, revenue des camps en 1945.
- Louise Le Page, membre du réseau « Pat O'Leary », déportée, revenue des camps en 1945.

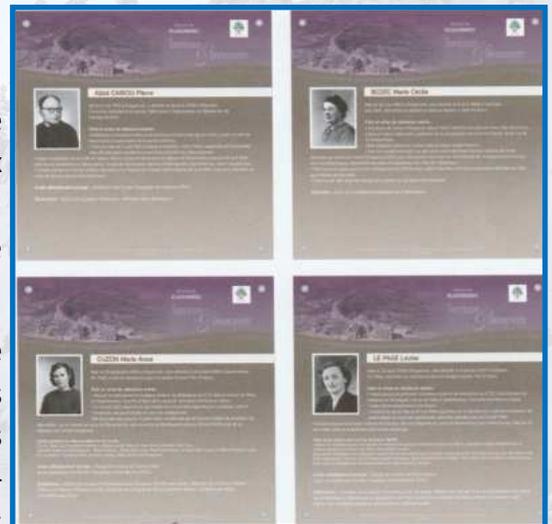
Découvrez leurs parcours dans la Résistance en lisant les textes des plaques. L'inauguration du « Mur du Souvenir » aura lieu le **dimanche 27 avril 2025**,  
Journée commémorative de la déportation, en présence de leurs descendants et des familles.

### **Nouvelle inscription sur le Monument aux Morts de la commune**

#### **Loi n° 2012-273 du 28 février 2012 – Article 2**

Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues dans l'article L 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument, est obligatoire.

La demande d'inscription est adressée au maire de la commune choisie par la famille ou, à défaut, par les autorités militaires, les élus nationaux, les élus locaux, l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre par l'intermédiaire de ses services départementaux ou les associations d'anciens combattants et patriotes ayant intérêts à agir.



### **Registre des décès de Plogonnec de l'année 1961, à la date du 3 juillet, inscription numéro 12 FILY Cécile Anne Marie**

Il est écrit dans la marge la mention suivante : décédée « Mort pour la France » décision n° 123512 VC du 4 avril 1968.

A la demande conjointe de son fils, Alain Croissant et de l'association « des Passeurs de Patrimoine », la municipalité a pris l'engagement de fixer une plaque portant son nom, sur le pilier Est du monument.

**Guerre 39/45**

**FILY Cécile; épouse CROISSANT**

**Victime civile**

**Alain CROISSANT, fils de la défunte –Hubert DANTIC pour l'équipe mémorielle**

## Kemper Kerné Sports : semi marathon le dimanche 16 mars 2025

le **16 mars 2025** se dérouleront les courses organisées par l'association Kemper kerné Sports.

### Au programme :

- ⇒ des courses jeunes (de 6 à 15 ans) à Locronan à 11 h et à Quimper à 12h00. Il est possible et préférable de s'inscrire sur le site Klikégo, mais aussi sur place.
- ⇒ à 13h00 sera donné le départ du 10 km du Croëzou, plus de 1200 coureurs sont attendus, avec une majorité de féminines, une première dans les courses de ce niveau.
- ⇒ à 14h30 départ du semi-marathon à Locronan près de La Verrerie, avec une participation record de plus de 3000 inscrits. Passage dans le bourg de Plogonnec à partir de 14h40.

70 bénévoles seront nécessaires pour assurer le montage de la ligne de départ et la sécurité sur le parcours passant sur la commune.

Des restrictions de circulation seront mises en place, le comité d'organisation s'en excuse par avance. Profitez pour venir encourager tous ces athlètes.



## APE Jean Marie Autret : la collecte de journaux se poursuit

Afin de pouvoir financer ses activités, l'association des parents d'élèves de l'école de Saint Albin a renouvelé son partenariat avec la société Finistérienne « Cellaouate », basé près de Morlaix, qui transforme le papier journal recyclé en ouate de cellulose, un matériau isolant et écologique. Plus de 2 tonnes ont été collectés en 2024. La réception des journaux est assurée par l'ESAT Les Genêts d'Or de Brieç (Etablissement et services d'aide par le travail) qui emploie des personnes en situation de handicap qui trient et pèsent les journaux avant de les livrer à Cellaouate.

Nous vous invitons donc à venir déposer vos **vieux journaux exclusivement** devant l'école de Saint Albin, au niveau de la porte de garage en direction de Pont Quéau (Pas de magazines, pas de papiers blancs ou couleur, annuaires, revues, ...). Les journaux doivent être emballés dans des sacs plastiques afin de garantir une bonne qualité du papier collecté.

Les journaux sont collectés tout au long de l'année alors n'hésitez pas à partager l'information auprès de vos proches !



## Plogonnec sur scène : Mix' Party

**MIX' PARTY**  
ORGANISÉ PAR  
**PLOGONNEC SUR SCENE**

**AVRIL 19 2025** de 21H à 01h  
ANIMÉ ET MIXÉ PAR

**ENTRÉE 8€**  
GRATUIT : -8 ANS

A LA SALLE  
**ARPEGE**  
A PLOGONNEC  
OUVERT A PARTIR DE 20H

**DYS**  
www.dys-evenement.fr

Instagram: plogonnec sur scène Facebook: plogonnec sur scène

Logos de sponsors : CRÉDIT AGRICOLE, Plogonnec Plogonnec, Plogonnec, etc.

## Récup ferraille pour l'APE Jean Marie Autret

A vos agendas, l'APE Jean Marie Autret de Saint Albin réitère sa collecte de ferraille. Cette année, l'opération se déroulera le **samedi 8 mars de 9h à 17h00** et **dimanche 9 mars de 10h à 12h** sur le parking de la casse automobile de Saint Albin où des bennes seront posées. Les bénéfices obtenus serviront à financer les projets de l'école (voyage scolaire, achat de matériels pour les enfants ...).

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas le principe, l'APE collecte à cette occasion tous les objets dont vous souhaitez vous débarrasser et qui contiennent de la ferraille, de l'aluminium, de l'inox, de la fonte, du cuivre, du zinc ainsi que des câbles électriques et des batteries de véhicule. Les véhicules avec carte grise, les machines agricoles diverses et l'électroménager sont également les bienvenus. Vous trouverez plus de détails sur l'affiche ci-jointe.

Si vous avez des objets très encombrants et que vous ne pouvez pas nous les apporter, contactez-nous car nos équipes peuvent se déplacer à votre domicile sur rendez-vous.

**8 & 9 Mars**

# COLLECTE DE FERRAILLE!

APE de l'école Jean Marie Autret  
PARKING DE LA CASSE AUTOMOBILE DE ST ALBIN

Ferraille, métaux, Électro-ménager, batterie, cuve vide, matériel agricole, radiateur, câbles, baignoire en fonte, tondeuse, ballon d'eau, chaudière, grillage.  
Scooter, voiture et caravane AVEC Carte Grise.

Écrans, aérosols cuve de carburant, bouteilles de gaz, piles, plastique, bois

**Samedi: 9h-17h**  
**Dimanche: 10h-12h**

POUR TOUTE QUESTION OU PRISE DE RDV POUR LE RAMASSAGE À VOTRE DOMICILE (RDV UNIQUEMENT)

✉ APE.JMAUTRET29@GMAIL.COM  
☎ THOMAS: 06.72.78.48.69 / PIERRE YVES: 06.73.40.64.78

Les bénéfices de cette opération serviront à financer les projets de l'école.  
Merci à tous pour votre mobilisation.

## Moto club : rando moto le 30 mars 2025

Le moto club de Plogonnec s'est réuni le dimanche 12 janvier pour son Assemblée Générale.

Le nombre d'adhérents est en augmentation depuis 3 ans et représente actuellement 34 personnes.

Le gros projet de cette nouvelle année sera l'organisation le dimanche **30 mars 2025** d'une rando pour motos tout terrain.

Cette rando, longue d'environ 60 km, passera sur les communes de Plogonnec, Locronan, Quéménéven, Landrévarzec et Quimper. Le départ aura lieu à partir de 10h devant la salle de l'Arpège. Le nombre de pilotes sera limité à 250.

*A cette occasion, nous tenons à remercier les différents propriétaires et communes concernées.*

*Merci également à la commune de Plogonnec pour la mise à disposition des installations de la salle de l'Arpège.*

*Ça sera également l'occasion de rassembler des fonds pour soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares dans le cadre du TELETHON."*

*Photo chantier du moto club : reconstruction d'un pont*

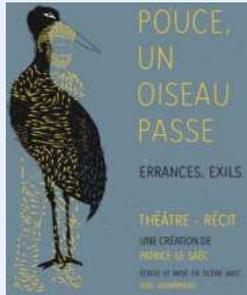


## Ligne 21 à Lesmel : programme

### Le vendredi 7 mars à 19h30 : « Pousse un oiseau passe »

De Patrice Le Saëc, écrit et mis en scène avec Joël Jouanneau.  
Théâtre-récit, autour de l'errance et de l'exil

À partir de 14 ans, durée 40 minutes



### Le 14 mars à 20h : « Présent »

Le metteur en scène et comédien Juan Pablo Mino joue son spectacle Présent !

Dans ce spectacle, l'auteur présente un récit autobiographique qui tente de raconter son rapport parfois compliqué à ce que l'on appelle, faute de mieux, l'Art Contemporain ...

N'écouter que son courage, il est en effet allé à la rencontre d'une dizaine d'artistes qui pratiquent la performance, discipline artistique qui a fait souvent naître chez lui des sentiments confus, entre perplexité, complexe d'infériorité et rejet. Il revient sur ces rencontres, et le petit chemin qu'elles lui auront fait parcourir, pour essayer d'interroger ces sentiments...

### Le 23 mars à 15h: Assemblée Générale de Ligne 21

Bilan d'activités et financier 2024 et projets 2025

### Le 29 mars à 20h : « La romance d'Elsa LE MEUR

Comédie dramatique en 6 tableaux; Durée 1h20

## So'Dance : Nouveau cours de Heels Dance à Plogonnec

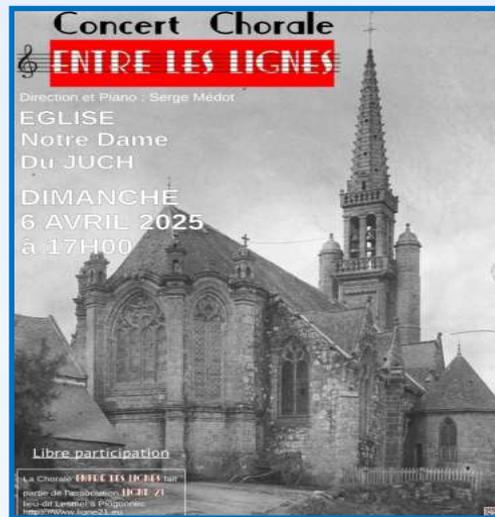
L'association So'Dance, déjà connue pour ses cours dynamiques et accessibles à tous, a lancé un tout nouveau cours de Heels Dance depuis le 26 février 2025. Ce cours, destiné à toutes personnes, débutantes ou déjà expérimentées, vous permettra de découvrir ou perfectionner votre danse sur talons, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Le cours a lieu chaque mercredi de 20h15 à 21h45 à la salle de sport de Plogonnec, dans la salle à l'étage.

Le Heels Dance permet de développer la confiance en soi tout en s'amusant. C'est l'occasion rêvée de vous initier à cette danse envoûtante qui mélange fitness et sensualité.

### Le 6 avril à 17h : concert chorale « entre les lignes »

Direction et piano : Serge Médot



### Le 12 avril: « Pièce de Danse pour 4 Voix »

Une chorégraphie pour quatre voix, une écriture collective qui chante et danse. Par un jeu d'écoute et de regard, quatre artistes interagissent, s'accordent, se désaccordent. Gestes discrets, paroles de maintenant, bourdon long et danse spontanée, les danseuses créent des interactions drolatiques et sonores.

Renseignement / réservation : 06 68 58 34 98

Adresse : Lesmel 29180 Plogonnec

### Infos pratiques :

**Quand** : Chaque mercredi de 20h15 à 21h45, dès le 26 février 2025

**Où** : Salle de sport de Plogonnec

**Tarif** : Cours d'essai gratuit – tarifs à découvrir lors de la session

Rejoignez So'Dance pour un moment fun et énergique sur talons et laissez-vous porter par la magie du Heels Dance.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, contactez l'association So'Dance par téléphone au **06.08.82.84.89**, par mail à **contact@sodance29.fr** ou sur les réseaux sociaux.

## Vos rendez-vous avec l'Ulamir

### Samedi 22 mars

Atelier cuisine « Tarte Tropézienne »

De 14h à 22h au foyer communal

Tarif : 12€ (règlement à l'inscription)

Le nombre de places est limité, pensez à vous inscrire auprès de Cindy : [cindy@ulamir-ebs.org](mailto:cindy@ulamir-ebs.org)

### Dimanche 23 mars

Récréathèque au Pôle enfance de Plogonnec de 14h à 17h, dans le cadre des Semaines De La Petite Enfance

### Vendredi 28 mars

Assemblée Générale à 18h à la salle Ti An Dourigou à Plonéis



Comme pour chaque association, l'AG est un moment incontournable, qui permet de faire le point sur l'année passée et d'évoquer celles à venir !

À cette occasion, plusieurs animations vous seront proposées : un moment privilégié pour revenir sur le chemin parcouru et mettre en valeur le travail accompli.

### Samedi 5 avril

Les Echappées Belles (atelier parents-enfants)

De 10h30 à 11h30 à la garderie périscolaire

Participation : 1€ par enfant

### Samedi 26 avril

Atelier cuisine « Rocher coco et biscuits rose de Reims »

De 14h30 à 17h30 au foyer communal

Tarif : 12€ (règlement à l'inscription)

### Mardi 13 mai

Formation des bénévoles associatifs : comment mener des réunions participatives !  
De 18h à 20h30 au Jardin à Guengat

Objectifs:

- ⇒ Maîtriser les enjeux liés à l'animation de réunions et de groupes de travail de manière coopérative
- ⇒ Découvrir et maîtriser des outils d'animation de réunion participative

## APE Paul Gauguin : troc et puces

Le troc et puces de l'école Paul Gauguin se déroulera le 6 avril prochain à la salle Arpège de 9h à 17h. Entrée 1,5€/pers gratuit pour - 12 ans. Les bénéfices serviront pour les différents projets des enfants de l'école. Si vous souhaitez vous inscrire en tant qu'exposant, il nous reste des emplacements disponibles, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [paulgauguinape@gmail.com](mailto:paulgauguinape@gmail.com)

# Enfance Jeunesse

Semaines de la Petite Enfance : spectacle « Jeux de coprs »

A l'Arpège

**Familles:** Le dimanche 23 mars 2025 à 17h

**Scolaires + structures petite enfance :** Le lundi 24 mars 9h30 + 11h

**Infos et réservations : 02 98 91 72 06**



## Portes ouvertes de l'école Paul Gauguin

Les portes-ouvertes de l'école auront lieu **samedi 08 mars de 10h00 à 12h00.**

Vous pourrez y rencontrer l'équipe enseignante, découvrir tous les projets des classes et visiter les locaux. Les membres de l'APE vous accueilleront avec un petit goûter.

Les élèves peuvent être inscrits en classe de Petite Section s'ils sont nés en 2022 ou en Toute Petite Section s'ils sont nés en 2023.

**Coordonnées école Paul Gauguin :**  
**02 98 91 76 21**



## Portes ouvertes de l'école Saint Egonnec

# PORTES OUVERTES DORIOÙ DIGOR



**ÉCOLE SAINT EGONNEC**

4 RUE DES ÉCOLES 29180 PLOGONNEC

**SAMEDI 22 MARS**

10h - 12h



Venez découvrir notre école :  
visite des classes,  
rencontre et échanges avec  
les enseignantes, les parents  
d'élèves de l'école.  
Projet d'ouverture d'une  
filiale bilingue en septembre  
2025.



# Nouvelles Activités

## LISSYAM : entreprise d'accompagnement et de soutien scolaire et étudiant

En janvier 2025, Lauriane CHAZELLE a créé une auto-entreprise d'accompagnement et de soutien, scolaire et étudiant.

Elle propose également des stages de préparation aux examens et des interventions en entreprise pour de l'accompagnement en communication interne ainsi que l'acquisition des bonnes techniques d'expression orale et développement personnel.

Renseignement / contact

**Lauriane CHAZELLE**  
**lissyam@outlook.fr**



# Quimper Bretagne Occidentale

## Nouveau catalogue des producteurs

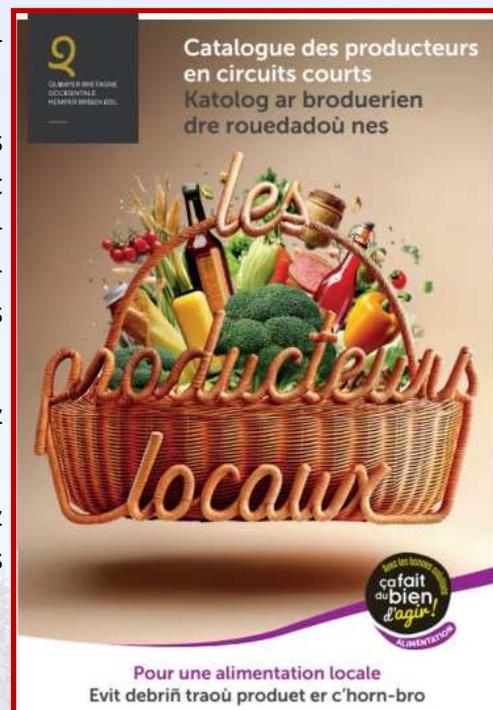
Dans le cadre de son projet Alimentaire Territorial, Quimper Bretagne Occidentale valorise ses producteurs locaux.

Grâce à une carte et une catégorisation par type de produit (fleurs et plantes aromatiques et médicinales, boissons, viandes, fruits et légumes, pains et farines, produits laitiers, miel, fromages), explorez les richesses locales de l'Agglomération. Ces produits sont disponibles en magasin, sur les marchés ou en vente directe chez les producteurs.

Le catalogue est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site de la commune.

Vous êtes producteur et vendez en circuit court ? Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition du catalogue ? Inscrivez-vous dès maintenant sur le site:

[formulaire.quimperplus.bzh/economie/inscription-au-catalogue-des-producteurs-vendant-en-circuit-court](https://formulaire.quimperplus.bzh/economie/inscription-au-catalogue-des-producteurs-vendant-en-circuit-court)



La 3<sup>ème</sup> édition du forum des jobs d'été se déroulera le **lundi 7 avril 2025, de 14h à 18h** au Parc des Expositions Salle Artimon—Quimper



## Réservez votre composteur

Vous pouvez réserver votre composteur auprès de la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale.

Deux tailles sont disponibles :

- ⇒ un composteur de **300 litres** adapté aux foyers de 1 à 4 personnes avec un terrain de 400-500 m<sup>2</sup> maximum, 5€
- ⇒ un autre de **600 litres** convenant mieux pour aux familles plus nombreuses, une parcelle plus vaste et / ou avec plus de végétaux producteurs de déchets. 10€

Les distributions ont lieu une fois par mois, en alternance, soit le mercredi soit le samedi.

Réservation en ligne sur le site de Quimper Bretagne Occidentale :

<https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/131-le-compostage.htm#par10840>



Enora LIZEN le 6 janvier

Une permanence des impôts a lieu sur rendez-vous à la mairie de Plogonec les 1er mardis du mois (de 14h à 17h)



**Les rendez-vous peuvent être pris:**

- ⇒ Directement auprès de l'accueil de la mairie
- ⇒ Par téléphone au 0 809 401 401 (appel non surtaxé)
- ⇒ Par internet : [impots.gouv.fr/portail/contact](https://impots.gouv.fr/portail/contact)

## Parc de jeux de Llandysul

# Parc de jeux de Llandysul



## Nouvelles balançoires

2 jeux supplémentaires ont été installés au parc de Llandysul fin 2024. Les règles d'usage sont indiquées sur chaque équipement (pictogrammes) :

Ces balançoires sont accessibles jusque **maximum 12 ans\*** et le **nombre d'utilisateurs simultanés est limité** pour chaque portique.

**Pour des raisons de sécurité**  
**merci à chacun de bien respecter ces règles de fonctionnement**

*\*14 ans pour la balançoire PMR/baquet*

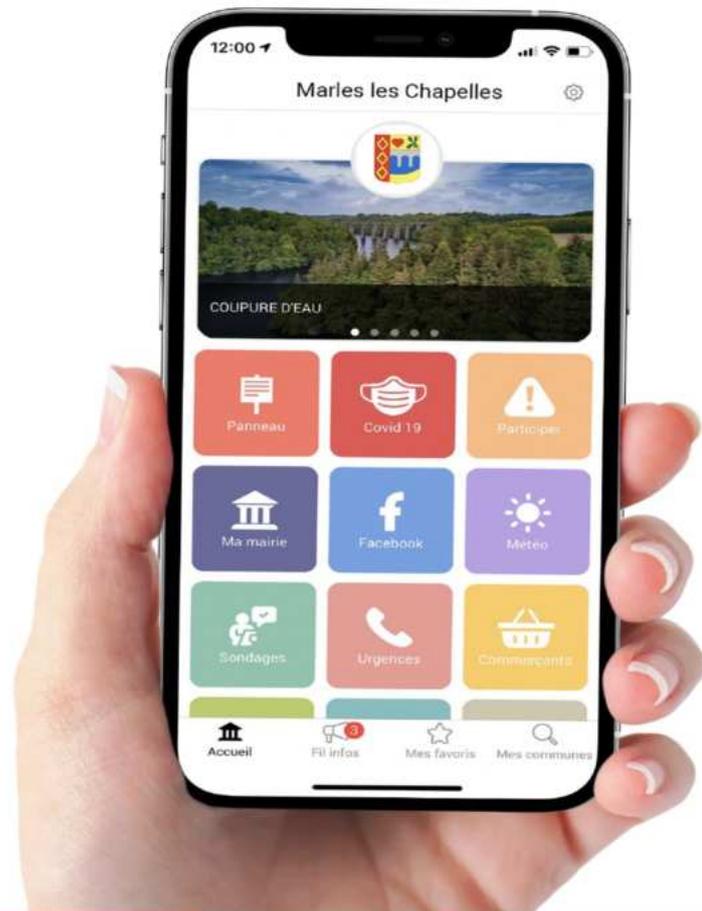
# CITY ALL

## DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



**1**

Flashez ce QR code

**2**

Téléchargez CityAll sur votre portable

**3**

Sélectionnez Plogonnec dans le choix de la  
ville